Conditions Générales de Vente

Académie EVA · formules de 6 mois et de 12 mois

Version en vigueur au 22/11/2026

01 Identification de la Prestataire

> **Sabrina DE BUE**, entrepreneure individuelle (EI), exerçant sous le nom commercial **Lumineuse Escale** et la marque **Escale Lumineuse**.
> 56 rue des Tilleuls, 59650 Villeneuve-d'Ascq · SIRET 817 951 882 00023
> E-mail : support@lc.lumineuseescale.fr ou lacademieeva@gmail.com · Site : escalelumineuse.fr
> TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts.

Ci-après « **la Prestataire** ». La personne ou l'entreprise qui s'inscrit à l'Académie EVA est ci-après « **la Cliente** » ; la personne qui suit l'accompagnement est « **la Participante** » (lorsque la Cliente est une particulière, la Cliente et la Participante sont la même personne).

02 Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toute inscription à l'**Académie EVA par Escale Lumineuse**, accompagnement destiné aux entrepreneuses déjà installées. Elles complètent le **contrat d'accompagnement** signé par la Cliente (version particulière ou version professionnelle). **En cas de contradiction, le contrat d'accompagnement prévaut** sur les CGV.

Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de signature du contrat. La Prestataire peut les modifier à tout moment pour l'avenir, sans effet sur les contrats déjà signés.

03 Description de l'Académie EVA

L'Académie EVA associe :

- **des coachings individuels** de 2 à 3 heures, en visioconférence ou en présentiel à Villeneuve-d'Ascq ;
- **des « push amour »** : séances individuelles de remotivation de 20 à 45 minutes, en visioconférence ou par téléphone ;
- **un live de groupe** chaque jeudi à 18 h, en visioconférence, sauf exception annoncée à l'avance ;
- **l'Académie en ligne** (plateforme Scalz ou toute plateforme qui la remplacerait) : méditations, temps d'introspection, actions hebdomadaires, podcasts, vidéos, workbook et ressources, organisés autour de cinq piliers (Introspection, Énergie, Vitalité, Action, Stratégie) ;
- **la communauté** des participantes.

Bonus. Les bonus proposés (notamment les formations « Méthode PLACE » et « Méthode ÉCLAT », la bibliothèque de ressources, les bonus vente, argent, numérologie ou organisation, et les interventions d'expertes partenaires) sont **offerts** et sans valeur contractuelle : ils peuvent évoluer, être remplacés ou retirés à tout moment. Les expertes partenaires interviennent en tant que professionnelles indépendantes et sont seules responsables de leurs conseils.

04 Formules et prix

Formule	Contenu	Prix
6 mois	6 coachings individuels · 5 push amour · lives du jeudi pendant 6 mois · Académie en ligne et communauté	2 450 €
12 mois	11 coachings individuels · 10 push amour · lives du jeudi pendant 12 mois · Académie en ligne et communauté	3 760 €

Sur demande, des facilités de paiement peuvent être accordées, avec un tarif majoré. Leurs conditions sont précisées dans le contrat.

Les prix sont exprimés en euros, nets de taxes (TVA non applicable, art. 293 B du CGI). Le prix applicable est celui en vigueur au jour de la signature du contrat. Le rythme indicatif est d'environ un rendez-vous toutes les deux semaines, en alternant coachings et push amour.

05 Inscription

L'inscription se fait **uniquement après un appel découverte**, gratuit et sans engagement, qui permet de vérifier que l'accompagnement correspond aux besoins de la Participante et de choisir la formule adaptée. La Prestataire reste libre d'accepter ou non une inscription.

La Cliente signe ensuite le contrat d'accompagnement par voie électronique, puis effectue le premier paiement au plus tard **7 jours** après la signature. L'inscription est définitive dès le premier paiement validé ; un e-mail de confirmation est adressé à la Cliente.

06 Paiement

Le paiement s'effectue **en une seule fois**, à l'entrée dans l'Académie, par carte bancaire via la plateforme sécurisée Stripe (ou tout autre moyen accepté par la Prestataire). La Prestataire n'a jamais accès aux données bancaires. Une facture est émise pour chaque paiement.

Paiement en plusieurs fois. À la demande de la Cliente, la Prestataire peut accepter, à titre de faveur, un paiement en plusieurs fois, à un tarif majoré dont le montant et l'échéancier sont précisés dans le contrat. Il s'agit d'une facilité de paiement et non d'un abonnement résiliable : la Cliente s'engage pour la durée complète de la formule et reste redevable de **la totalité du prix**. Les échéances sont prélevées automatiquement chaque mois, à la date anniversaire du premier paiement, au fur et à mesure de l'accompagnement ; le paiement est toujours achevé **au plus tard à la date de fin de la formule**.

Défaut de paiement. En cas d'échéance impayée, la Cliente reçoit une **mise en demeure** par e-mail et dispose de **15 jours** pour régulariser. À défaut, l'accès aux coachings, push amour, lives et à l'Académie en ligne est suspendu jusqu'à régularisation, la facilité de paiement prend fin et **les sommes restant dues deviennent immédiatement exigibles**. La suspension ne prolonge pas la durée de la formule. Pour les Clientes agissant à titre professionnel, toute somme impayée à son échéance entraîne de plein droit des pénalités de retard au taux de trois fois le taux d'intérêt légal et une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (art. L441-10 du Code de commerce).

07 Durée et séances non utilisées

La durée de la formule (6 ou 12 mois) court à compter de la date du **premier paiement**. Les coachings et push amour sont planifiés d'un commun accord, au fur et à mesure.

Ils doivent être réalisés pendant la durée de la formule. La Participante dispose d'un **délai supplémentaire d'un mois** après la fin de sa formule pour réaliser les séances restantes. Passé ce délai, les séances non utilisées de son fait sont définitivement perdues, sans remboursement ni compensation.

08 Passage de la formule 6 mois à la formule 12 mois

Sur demande écrite avant la fin de sa formule, la Cliente peut passer de 6 à 12 mois en réglant **la différence de prix** : **1 310 €** si la formule de 6 mois a été payée en une fois, ou le montant indiqué dans le contrat en cas de facilité de paiement. La Participante bénéficie alors de 5 coachings et 5 push amour supplémentaires (soit 11 coachings et 10 push amour au total), et la durée est portée à 12 mois à compter de la date d'entrée initiale. Le passage de 12 à 6 mois n'est pas possible.

09 Report et annulation des séances

Une séance peut être reportée à condition de prévenir la Prestataire **au moins 48 heures à l'avance**, par e-mail ou message écrit, et **deux fois au maximum** pour une même séance. En cas d'annulation moins de 48 heures à l'avance, d'absence (y compris un retard de plus de 20 minutes sans nouvelle) ou de troisième demande de report, la séance est considérée comme effectuée, sauf cas de force majeure dûment justifié. En cas de retard, la séance se termine à l'heure prévue.

Si la Prestataire doit annuler une séance, celle-ci est reportée à une date convenue ensemble, sans aucune perte pour la Participante.

10 Gel en cas de coup dur

En cas d'événement grave et imprévu (maladie, accident, hospitalisation, deuil d'un proche, difficulté de grossesse…), la Cliente peut demander par écrit, **sur justificatif**, le gel de l'accompagnement individuel pour une durée maximale de **3 mois** sur toute la durée du contrat. La date de fin de la formule est repoussée d'autant. Les échéances de paiement continuent d'être dues normalement et l'accès à l'Académie en ligne reste ouvert. Le gel ne donne lieu à aucun remboursement.

11 Accès à l'Académie en ligne et aux lives

La Participante bénéficie d'un accès aux contenus de l'Académie en ligne **à vie, tant que le programme existe**, y compris après la fin de sa formule. Si la Prestataire décidait d'arrêter le programme, la Participante en serait informée au moins 3 mois à l'avance.

La participation aux **lives du jeudi et l'accès à leurs replays sont réservés à la durée de la formule** (éventuellement prolongée par un gel).

L'accès est strictement personnel. Les identifiants sont confidentiels et ne peuvent être ni partagés, ni prêtés, ni cédés. La Prestataire s'efforce d'assurer l'accès à la plateforme en permanence, mais ne peut être tenue responsable des interruptions dues à la maintenance, à l'hébergeur ou à la plateforme.

12 Droit de rétractation

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, la Cliente consommatrice dispose d'un délai de **14 jours** à compter de la signature du contrat pour se rétracter, sans avoir à se justifier. Ce droit bénéficie également à la Cliente professionnelle lorsque le contrat a été conclu hors établissement, qu'elle emploie cinq salariés ou moins et que l'objet du contrat n'entre pas dans le champ de son activité principale (art. L221-3 du Code de la consommation).

Pour l'exercer, la Cliente adresse une déclaration claire par e-mail à support@lc.lumineuseescale.fr ou lacademieeva@gmail.com, ou par courrier à l'adresse indiquée à l'article 1, par exemple au moyen du formulaire en annexe. La Prestataire rembourse les sommes versées dans les 14 jours, par le même moyen de paiement.

Exécution avant la fin du délai. Si la Cliente a expressément demandé, dans le contrat, que l'accompagnement commence avant la fin du délai puis se rétracte, elle reste redevable d'un montant proportionnel à ce qui a été fourni jusqu'à sa rétractation.

Contenus numériques. Si la Cliente a demandé, dans le contrat, l'accès immédiat à l'Académie en ligne en reconnaissant perdre son droit de rétractation pour cette partie, elle ne peut plus l'exercer sur les contenus

numériques auxquels elle a eu accès (art. L221-28, 13° du Code de la consommation).

13 Absence de remboursement

En dehors du droit de rétractation prévu à l'article 12, aucun remboursement, total ou partiel, n'est accordé, quels que soient la formule, le mode de paiement et le motif d'arrêt de l'accompagnement. La Cliente reste redevable des échéances restant dues ; en cas de coup dur, le gel prévu à l'article 10 s'applique.

Manquement de la Prestataire. Ce qui précède ne s'applique pas lorsque l'arrêt de l'accompagnement est imputable à la Prestataire (par exemple, impossibilité durable d'assurer les séances ou arrêt du programme avant la fin de la formule). Dans ce cas, la Cliente est remboursée au prorata des prestations non fournies et n'est plus redevable des échéances à venir.

Motif grave et durable. Si la Participante est définitivement empêchée de suivre l'accompagnement en raison d'un motif grave et durable (maladie de longue durée se prolongeant au-delà du gel, invalidité, décès), le contrat peut être résilié sur demande écrite et sur justificatif : les sommes déjà versées restent acquises, mais les échéances à venir ne sont plus dues.

14 Nature de l'accompagnement et responsabilité

L'Académie EVA est un accompagnement de coaching et de développement personnel et professionnel, intégrant des soins énergétiques et des pratiques de thérapie énergétique. **Ces pratiques ne relèvent pas de la médecine** : elles ne constituent ni un diagnostic, ni un traitement, et ne remplacent en aucun cas un suivi médical, psychologique ou psychiatrique. La Participante ne doit jamais interrompre ou modifier un traitement sans l'avis de son médecin. Contre-indication : troubles psychiatriques non stabilisés.

La Prestataire est tenue à une **obligation de moyens et non de résultat** : les résultats dépendent de l'implication de la Participante et de sa situation. Aucun résultat n'est garanti ; les témoignages reflètent des parcours individuels. La Participante reste seule responsable de ses décisions. Pour les Clientes professionnelles, sauf faute lourde ou intentionnelle, la responsabilité de la Prestataire est limitée au montant effectivement payé et exclut les dommages indirects (perte de chiffre d'affaires, de clientèle ou d'opportunité).

15 Vie de la communauté et exclusion

La Participante s'engage à participer activement, à adopter une attitude respectueuse et bienveillante, à garder confidentiel tout ce que les autres participantes partagent et à ne pas enregistrer ni capturer les lives, séances ou échanges.

La Prestataire peut mettre fin à l'accompagnement et à tous les accès, par e-mail motivé, en cas de comportement irrespectueux après un avertissement resté sans effet (ou immédiatement en cas de manquement grave), de partage des identifiants ou des contenus, d'atteinte à la confidentialité du groupe ou de défaut de paiement non régularisé. L'exclusion ne donne lieu à **aucun remboursement** : les sommes versées restent acquises, ainsi que les échéances déjà échues et impayées. Pour une Cliente particulière, les échéances à venir ne sont plus exigées ; pour une Cliente professionnelle, elles deviennent immédiatement exigibles.

16 Lives, droit à l'image et témoignages

Les lives sont **enregistrés** pour être mis à disposition des seules participantes ayant un accès en cours. La Participante qui ne souhaite pas apparaître peut désactiver sa caméra et son micro et utiliser un pseudonyme. En participant caméra ou micro activé, elle accepte de figurer dans l'enregistrement pour ce seul usage interne, et peut demander à tout moment le retrait d'un passage la concernant. Aucun enregistrement n'est diffusé en dehors de l'Académie sans accord écrit. Les séances individuelles ne sont pas enregistrées, sauf accord exprès.

Un témoignage de la Participante ne peut être publié qu'avec son accord, donné dans le contrat et révocable à tout moment pour les publications à venir.

17 Confidentialité

La Prestataire garde strictement confidentiel tout ce que la Participante partage lors de ses séances individuelles, pendant et après l'accompagnement, sauf obligation légale ou danger grave et imminent. Elle peut évoquer une situation en supervision professionnelle, uniquement de manière anonyme.

18 Propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus de l'Académie EVA (méditations, audios, vidéos, podcasts, workbooks, textes, méthodes dont CALINE, ÉLAN, PLACE et ÉCLAT, visuels, logo) est la propriété exclusive de la Prestataire ou de ses partenaires et réservé à l'usage personnel de la Participante. Toute reproduction, diffusion, revente ou mise à disposition, même partielle ou gratuite, toute utilisation pour créer une offre concurrente et toute intégration dans un outil d'intelligence artificielle accessible à des tiers sont interdites et peuvent donner lieu à exclusion et à des poursuites.

19 Caractère personnel et transfert

L'inscription est personnelle : la Cliente ne peut céder sa place sans l'accord écrit de la Prestataire. La Prestataire peut transférer le contrat à toute structure par l'intermédiaire de laquelle elle exercera son activité (notamment une société de portage salarial ou une société qu'elle aura créée), l'accompagnement restant assuré par elle dans les mêmes conditions, sans diminution des droits de la Cliente ; la Cliente en est informée par e-mail.

20 Données personnelles

Les données personnelles (identité, coordonnées, informations de facturation, éléments partagés dans le cadre de l'accompagnement) sont utilisées uniquement pour la gestion de l'inscription, de l'accompagnement et de la facturation. Elles ne sont jamais vendues ni cédées, et sont transmises uniquement aux outils nécessaires (paiement, plateforme de l'Académie, prise de rendez-vous, visioconférence, signature électronique, facturation). Elles sont conservées pendant la durée de la relation, puis le temps des prescriptions légales (10 ans pour les pièces comptables). Conformément au RGPD, chaque personne concernée dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité, à exercer à l'adresse support@lc.lumineuseescale.fr ou lacademieeva@gmail.com, et peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (cnil.fr). Pour en savoir plus : politique de confidentialité sur escalelumineuse.fr.

21 Force majeure

Aucune des parties ne peut être tenue responsable d'un manquement résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil. Les séances concernées sont reportées dès que possible.

22 Réclamations et médiation

Toute réclamation peut être adressée par e-mail à support@lc.lumineuseescale.fr ou lacademieeva@gmail.com. Une solution amiable est recherchée en priorité.

Conformément aux articles L611-1 et suivants du Code de la consommation, en cas de litige non résolu, la Cliente consommatrice peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont relève la Prestataire : **CM2C – Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice**, 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris – tél. 01 89 47 00 14 – cm2c.net. Elle doit avoir préalablement tenté de résoudre le litige directement avec la Prestataire par une réclamation écrite.

23 Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. À défaut de solution amiable ou de médiation, le litige est porté devant les tribunaux compétents. Pour les Clientes agissant à titre professionnel, les tribunaux du ressort de Lille sont seuls compétents.

Annexe Formulaire de rétractation

À compléter et renvoyer uniquement si vous souhaitez vous rétracter, dans les 14 jours suivant la signature du contrat.

À l'attention de : Sabrina DE BUE (Escale Lumineuse), 56 rue des Tilleuls, 59650 Villeneuve-d'Ascq · support@lc.lumineuseescale.fr ou lacademieeva@gmail.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat d'accompagnement Académie EVA ci-dessous :

Formule : .....

Contrat signé le : .....

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Date : ..... Signature (en cas d'envoi papier) : .....